

Demande d'autorisation d'agrainage et d'affouragement de la grande faune en Seine-et-Marne pour le période 2020 à 2026

Je soussigné,

Nom prénom adresse postal complète

Détenteur/détentrice du droit de chasse sur le territoire immatriculé 77..... sur le Pays cynégétique de et la/les communes de
d'une superficie totale de ha dont ha boisés et ha de plaine m'engage à appliquer et respecter les dispositions définies dans le document « modalités d'agrainage et d'affouragement » inscrit dans le SDGC 77.

Type d'agrainage :

linéaire	<input type="checkbox"/> nombre de circuits longueur totale mètres
poste fixe	<input type="checkbox"/> à distribution programmée nombre : capacité : kg

Il est obligatoire de fournir un plan lisible au 1/25 000^{ème} (type fond de carte IGN, etc) localisant les types d'agrainage (fixe ou linéaire).

Fréquence d'approvisionnement :

Denrées utilisées : Maïs Céréales Protéagineux Oléagineux Fruits Tubercules Légumes Betteraves Fourrage Mélange (préciser) :

Autres pratiques : Goudron Naturel Végétal Crud d'ammoniac

Cette autorisation est valable jusqu'à la fin de validité du SDGC 2020-2026. Toute modification concernant le détenteur du droit de chasse, les lieux et/ou les types d'agrainage, intervenant au cours de cette période, obligera le déclarant à fournir à la FDC77 une nouvelle déclaration d'intention d'agrainage accompagnée d'une cartographie.

Contrôle :

Je suis informé que des contrôles sur le respect de mes engagements peuvent être effectués par les agents assermentés chargés de la Police de la Chasse et que tout manquement aux modalités définies par le présent accord entraînera une suspension immédiate de celui-ci ainsi que d'éventuelles poursuites.

Fait à le

Visa de la FDC77

Fait à le

Signature